

Si ce message ne s'affiche pas correctement, cliquez [ici](#)



SOMMAIRE

• ACTUALITES

- - [Animations nature organisées par le S.I.BO.JAI](#)
 - [5ème séminaire annuel du Groupe d'Histoire des Zones Humides](#)
 - [2ème Forum du littoral : gestion intégrée des carrières dans la zone côtière](#)
 - [3 Colloques les 30 et 31 janvier 2008](#)
 - [Campagne régionale de mobilisation à la protection de la méditerranée](#)
 - [Programme des Journées Mondiales des Zones Humides 2008 en Méditerranée du 30 janvier au 17 février](#)

• ETUDES ET PROJETS

- - [A la reconquête de l'étang de l'Or avec les agriculteurs du territoire](#)
 - [Comité National de Consultation « Anguille »](#)
 - [Site internet du programme Syscolag - \[www.syscolag.org\]\(http://www.syscolag.org\)](#)
 - [Bilan et présentations du colloque « Changements globaux, les enjeux pour l'eau »](#)

• REGLEMENTATION ET FINANCEMENTS

- - [Le comité de bassin Rhône-Méditerranée a adopté le projet de SDAGE le 13 décembre 2007](#)
 - [Dispositif de gestion des sites Natura 2000](#)
 - [Retours du séminaire sur les mesures territoriales du Fonds Européen pour la Pêche](#)
 - [Appel à projet 2008 de la Fondation Nature et Découvertes](#)

• PUBLICATIONS

- - [Zones humides n°22](#)
 - [Etat 2000 et évolution 1990-2000 des zones humides d'importance majeure](#)
 - [Les programmes LIFE concernant les zones humides](#)
 - [Lettre d'information du séminaire « Natura 2000 et la labellisation »](#)

• LIENS VERS D'AUTRES LETTRES D'INFORMATION

-
- [Autres réseaux du littoral et des zones humides](#)

ACTUALITES

Animations nature organisées par le S.I.BO.JAÏ



au premier semestre 2008

Le Syndicat Intercommunal du Bolmon et du Jaï organise trois balades découvertes les dimanches 16 mars, 13 avril et 27 avril 2008

Dimanche 16 mars 2008

« Le lido du Jaï : un milieu à découvrir et à préserver »

Découverte de la plage du Jaï et de ses marais.
Observation de la faune et de la flore remarquables du site. Discussion sur les principes de gestion d'un site naturel aux multiples usages et sur le maintien des activités traditionnelles quand elles sont compatibles avec les objectifs de conservation du site.

9h-12h
Gratuit

Dimanche 13 avril 2008

"A la découverte des marais de Paluns-Barlatier"

Balade naturaliste au sein d'une zone humide protégée et diversifiée. Observation des oiseaux et des orchidées sauvages présents en grand nombre sur le site à cette période.
Présentation des enjeux de gestion d'un site aux multiples usages soumis à de fortes pressions industrielles et urbaines.

9h-12h
Gratuit

Dimanche 27 avril 2008

« Orchidées sauvages de Provence »

Découverte d'une des plus grosses stations d'orchidées sauvages de Provence, au sein du site du Bolmon.

9h-12h
Gratuit

Pour toutes ces animations (**reservation obligatoire**) :

S.I.BO.JAÏ

Catherine Lafage : 04.42.43.08.91 / 06.09.34.56.18

sibojai@wanadoo.fr

5ème séminaire annuel du Groupe d'Histoire des Zones Humides

les 28 et 29 mars 2008, Arles (Bouches du Rhône)

Les zones humides sont souvent associées dans l'imaginaire occidental à des lieux insalubres, peuplés d'un bestiaire inquiétant dans lequel les insectes règnent en maîtres pour apporter, au-delà des désagréments passagers, des maladies, le paludisme et les fièvres. Les eaux stagnantes sont perçues comme une menace permanente. Mais ces zones humides sont aussi un riche biotope qui a pu fournir aux sociétés une pharmacopée variée animale ou végétale dont s'inspire l'industrie pharmaceutique actuelle.

Trois thèmes seront plus particulièrement développés :

- les liens établis par les sociétés entre les zones humides et les maladies,
- l'apport des zones humides à la pharmacopée,
- les conséquences mesurables des maladies spécifiques des zones humides sur la démographie de ses habitants.

(Texte issu du communiqué du Groupe d'Histoire des Zones Humides)

Pour en savoir plus, contactez **Delphine Gramond**, secrétaire du GHZH, à : delphine.gramond@paris-sorbonne.fr

Consultez [la page dédiée](#).

2ème Forum du littoral : gestion intégrée des carrières dans la zone côtière



6 et 7 février 2008 - Université du Littoral de la Côte d'Opale - Boulogne sur Mer

Dans le cadre d'une démarche partenariale originale et innovante, l'Université du Littoral de la Côte d'Opale, l'Association Nationale des Elus du Littoral (ANEL), Rivages de France, le Conservatoire du littoral avec le soutien de la Région Nord-Pas-de-Calais, la commission 'gestion des écosystèmes' et la commission 'droit de l'environnement' du comité français de l'Union mondiale pour la nature (UICN) organiseront le 2ème forum du littoral les 6 et 7 février 2008 à Boulogne S/Mer et sur la côte picarde, sur une thématique de travail relevant du droit des zones côtières, de l'environnement littoral et marin et des collectivités territoriales.

Télécharger le [programme et le bulletin d'inscription](#)

3 Colloques les 30 et 31 janvier 2008



Sur les ressources en eau en Languedoc-Roussillon, sur politique et biodiversité et sur les sports de nature.

3 colloques sont organisés par des groupes d'étudiant en Master 2 « Bioressources Aquatiques en Environnement Méditerranéen et Tropical » et « Ingénierie en écologie et en gestion de la biodiversité » à l'Université Montpellier II les 30 et 31 janvier à l'UFR des Sciences de l'université Montpellier II.



Colloque : « Ressources aquatiques en Languedoc-Roussillon, comment concilier les activités d'exploitation et de conservation ? »,

le mercredi 30 janvier de 8h30 à 18h

La surexploitation des ressources marines et la dégradation des milieux aquatiques est un phénomène évident.

Le Languedoc Roussillon, zone hautement touristique est particulièrement touché par ce problème. Cette région doit donc réussir à concilier l'exploitation des ressources aquatiques avec la gestion du milieu.

Télécharger le [programme](#)

Contact : colloqueresourcesaquatiques@yahoo.fr



Colloque : « Les sports de nature : pour un développement durable des territoires ? »

le mercredi 30 janvier 2008

Télécharger le [programme](#)

Plus d'informations sur : <http://colloquesieqb.free.fr/sports&nature/>



Colloque : « Politique et biodiversité : quelles stratégies pour quels objectifs ? »

le jeudi 31 janvier 2008

Alors que les actions de conservation et de protection des différentes formes de vie se concrétisent par des missions menées par les organismes de recherche ou de gestion, les grandes orientations et lignes de conduites sont façonnées par les instances politiques aux différentes échelles territoriales d'un Etat. Agir de manière active pour lutter contre l'érosion de la biodiversité passe donc par une meilleure compréhension des enjeux, objectifs, stratégies et obstacles liés à la mise en place des politiques publiques.

Télécharger le [programme](#)

Contact : colloque.politique_biodiversite@yahoo.fr

Campagne régionale de mobilisation à la protection de la méditerranée :



« Mer, Tous Solidaires »

Méditerranée 2000 et AquaScience-UNSA, membres du Réseau Mer « Education à l'Environnement » lancent, en partenariat avec la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, et la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée, une campagne régionale de mobilisation aux gestes respectueux du littoral méditerranéen, baptisée "Mer, Tous Solidaires !".

Cette opération qui s'adresse aux internautes et habitants du littoral méditerranéen, est lancée à l'occasion d'une journée symbolique : la Journée Mondiale des Océans. Elle fait partie des actions menées dans le cadre du Réseau Mer.

Ce réseau rassemble les acteurs de l'éducation à l'environnement marin et littoral, associations, gestionnaires, scientifiques et institutionnels. A travers la constitution de ce Réseau Mer est affirmée la nécessité de mutualiser les compétences et les moyens, pour des économies d'échelle afin de gagner en cohérence, en efficacité et en qualité.

Concrètement, il s'agit de :

- Informer et sensibiliser les publics sur la spécificité et la fragilité de ces espaces fortement fréquentés ;
- Contribuer à la sensibilisation et la formation des acteurs et des usagers du milieu marin à travers une pluralité d'approches environnementales ;
- Participer à l'éducation à l'environnement des publics ;
- Etre force de proposition auprès des décideurs.

[Télécharger le communiqué de presse](#)

[Visiter le site](#)

Programme des Journées Mondiales des Zones Humides 2008 en Méditerranée du 30 janvier au 17 février



Des sorties nature, conférences, ateliers. en Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse avec un évènement central à Montpellier le 2 février

« Lagunes, lacs, étangs, rivières... toutes ces zones humides sont essentielles pour notre santé ».

Gestionnaires de lagunes, structures d'éducation à l'environnement, professionnels de la pêche et de la conchyliculture, scientifiques, institutionnels, se mobilisent et proposent des animations du 30 janvier au 17 février en Languedoc-Roussillon autour des Journées Mondiales des Zones Humides 2008.

Cette année encore, les acteurs des zones humides s'associent au réseau international des 1701 sites inscrits sur la liste Ramsar en invitant les citoyens à participer à l'une des festivités proposées.

Le thème retenu par le Secrétariat de la Convention de Ramsar pour 2008 :

Notre Santé dépend de celle des Zones Humides

Télécharger le [programme de ces journées au niveau national](#)



Du 30 janvier au 17 février, des animations sont proposées de Perpignan à la Camargue Gardoise.

Le **2 février** aura également lieu un évènement central sur l'esplanade du Corum à Montpellier de 11h à 19h, n'hésitez pas à venir présenter vos activités au grand public sur les stands mis à disposition.

Télécharger le [programme complet des journées en Languedoc-Roussillon et de l'évènement central à Montpellier](#)

Télécharger le [dossier de presse](#)

Le CEN-LR, en partenariat avec le Syndicat Mixte du Delta de l'Aude, la Société Comurhex et l'association Aude Nature, organise également une conférence à destination d'un public professionnels, le **jeudi 31 janvier** de 9h à 12h30 à Narbonne présentant la station de lagunage du Marais de Livière.

Télécharger le [programme de la journée du 31 janvier à Narbonne](#)

ETUDES ET PROJETS

A la reconquête de l'étang de l'Or avec les agriculteurs du territoire



Plaquette de sensibilisation des agriculteurs du bassin versant de l'étang de l'Or

Le Syndicat Mixte de Gestion de l'Etang de l'Or a édité, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Hérault et l'ADVAH (Association de Développement de Valorisation de l'Agriculture de l'Hérault) et dans le cadre du volet agricole du Contrat de Baie sur l'étang de l'Or, une plaquette de sensibilisation des agriculteurs à la richesse et la fragilité de leur territoire et à la promotion des bonnes pratiques agricoles.

Le contrat de baie a été signé en juillet 2003 par l'Etat, la Région, l'Agence de l'Eau, le Département et le SMGEO (Syndicat Mixte de Gestion de l'Etang de l'Or) qui en assure l'animation.

La Profession Agricole a élaboré un projet agri-environnemental pour le territoire du bassin versant de l'étang de l'Or, animé par la Chambre d'Agriculture et l'ADVAH (Association de Développement de Valorisation de l'Agriculture de l'Hérault). Ce projet s'inscrit dans le volet agricole du contrat de baie.

Télécharger la [plaquette de sensibilisation](#)

Contacts :

SMGEO - 130 rue des Merles - 34400 LUNEL
Tél. 04 67 71 10 58 - Fax : 04 67 71 06 40
E-mail : smgeo@wanadoo.fr
Site : www.etang-de-l-or.com

Chambre d'Agriculture de l'Hérault - ADVAH - Maison des Agriculteurs - Mas de Saporta
CS 10010 - 34875 LATTES Cedex
Tél. 04 67 20 88 00 - Fax : 04 67 20 88 96
Contact : **Hélène Suzor** - E-mail : suzor@herault.chambagri.fr

Comité National de Consultation « Anguille »



Une position commune aux divers Comités des Pêches de Méditerranée

Dans la lettre des lagunes d'octobre 2007, nous présentions le règlement relatif à la gestion des stocks d'anguille qui venait de paraître au Journal Officiel de l'Union Européenne ainsi que la position du Comité Régional des Pêches du Languedoc-Roussillon sur ce texte.

Le 9 janvier 2008 a eu lieu à Paris la première réunion du "Comité National Anguille", organisée conjointement par la Direction des Pêches (MAP) et la Direction de l'Eau (MEDAD). Les Comités des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Méditerranée (CRPMEM), représentés par Denis Moreno, ont souhaité formuler une position commune sur la pêche à l'anguille.

La première réunion du « Comité National Anguille » a abordé les mesures à mettre en oeuvre pour la restauration de l'anguille européenne (sur les pêcheries, le contrôle, les ouvrages, le suivi, mais également tous les aspects environnementaux).

Télécharger la [position commune des Comités des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Méditerranée sur la pêche à l'anguille.](#)

Visiter le [site du Comité National des Pêches et des Elevages Marins](#)

Contact des CRPMEM de Méditerranée :

CRPMEM du Languedoc/Roussillon

Président : Henri GRONZIO
Permanent : Magali BLANC
Chargés de Mission : Simon WOODSWORTH, Aurélie CARRIE

Adresse: Maison des Métiers de la mer et des lagunes
rue des Cormorans - Pointe du Barrou
34200 SETE

Téléphone : 04 67 74 91 08
Fax : 04 67 74 91 08
Email : crpmem.lr@wanadoo.fr

CRPMEM de Provence/Alpes/Côte d'Azur

Président : Mourad KAHOU
Chargée de mission : Clara HENISSART

Adresse : 39, rue de la Loge
13002 MARSEILLE

Téléphone : 04 91 56 78 33
Fax : 04 91 91 96 05
Email : clpmem-peche.marseille@wanadoo.fr

CRPMEM de Corse

Président : Gérard ROMITI
Vice-Président : Jean-Dominique PERETTI

Secrétaire : Coralie Duchaud
Adresse : 16, avenue Antoine Serafini
20000 AJACCIO
Téléphone : 04 95 51 41 22
Fax : 04 95 21 73 42
Email : crpmem.corse@wanadoo.fr

Permanent : Maelle Turies
Adresse : 2, rue du marché
20200 BASTIA
Téléphone : 08 79 25 72 55
Fax : 04 95 32 59 22
Email : crpmem-corse-bastia@orange.fr

Site internet du programme Syscolag - www.syscolag.org



Un portail d'information consacré aux aquifères côtiers en Languedoc-Roussillon

La Région Languedoc Roussillon (au travers de son programme de recherche Syscolag) vient de mettre en ligne sur Internet un portail d'informations sur la thématique des aquifères côtiers. Réalisé par le Cépralmar en partenariat avec les acteurs scientifiques (brgm, cemagref), les partenaires institutionnels (Région, Agence de l'eau, départements) et les acteurs locaux (SMETA, Rivage), ce portail propose une organisation de l'information existante dans une vision régionale. Il propose une présentation des différents types d'aquifères que l'on peut rencontrer (aux plans géologique et hydrogéologique), des enjeux de gestion et des outils de gestion qu'il est possible de mobiliser. Il propose une visualisation dynamique de l'ensemble de la réglementation, avec toujours un lien vers les textes de références. Enfin, tous les éléments de connaissance ayant permis la construction de ce portail sont référencés dans la base de métadonnées SYSCOLAG.

Le programme Syscolag

Inscrit dans le contrat de projet Etat-Région 2000-2006, ce programme a été mis en place afin de s'adapter au contexte régional particulier du Languedoc-Roussillon. Un bilan de la première phase de cette démarche sera proposé prochainement aux partenaires afin de définir les objectifs de la seconde étape ainsi que les modalités d'intervention de chacun.

Ce programme de recherche appliquée, fédérateur et pluridisciplinaire est au service d'une mutualisation des connaissances et des savoirs.

Les **objectifs** principaux du programme Syscolag visent à :

- * Mobiliser et mutualiser prioritairement les connaissances disponibles
- * Favoriser une approche interdisciplinaire et intégrée :
- * Proposer des indicateurs pertinents de suivi des milieux et des usages,
- * Construire des outils scientifiques d'aide à la décision,

Cette démarche devrait permettre, à moyen terme, de constituer un « **OBSERVATOIRE** » **RÉGIONAL DU LITTORAL** du Languedoc-Roussillon.

La réalisation du programme se traduit par :

- * un soutien financier à des projets de recherche, répondant aux objectifs du programme et faisant l'objet de thèses de doctorat,
- * le développement d'une Base de Connaissance commune par l'ensemble des partenaires du programme et sous la responsabilité de l'Ifremer.

L'animation du programme est assurée par le **Cépralmar**.

Un comité de pilotage est également mis en place et co-présidé par l'Ifremer et la Région Languedoc-Roussillon ainsi qu'un comité de coordination scientifique coordonné par le Cépralmar.

Les projets en cours concernent chacun une thématique particulière relative à la gestion intégrée du littoral, de ses ressources et des usages. Ces projets d'une durée de 3 ans font l'objet de 11 thèses de doctorat.

Un **site internet** existe sur ce programme et sera alimenté régulièrement par les thèses de doctorat et autres données sur le littoral ; retrouvez ce site à l'adresse : <http://www.syscolag.fr>

Ce site est également lié à une **base de métadonnées**, outil de catalogue et de localisation de l'information, qui est accessible à l'adresse : <http://syscolag.teledetection.fr/> .

Le site internet consacré aux aquifères côtiers en Languedoc-Roussillon

Un portail d'information consacré aux aquifères côtiers du Languedoc-Roussillon réalisé dans le cadre du programme Syscolag vient d'être mis en ligne.

Vous pourrez y trouver les caractéristiques des aquifères (aquifères karstiques, aquifères de socle, aquifères sédimentaires), leurs enjeux (maintien de la quantité et de la qualité des ressources en eaux), les outils de gestion existants et trois exemples d'aquifères côtiers (nappe des ' sables de l'Astien ', aquifère plio-quadernaire du Roussillon et karst des Corbières. Un travail spécifique a été apporté sur la présentation de l'ensemble du dispositif réglementaire sous la forme de schémas dynamiques et de liens avec les textes de références.

Enfin, toute l'information utilisée pour réaliser ce portail d'information est référencée dans la base de métadonnées du programme selon les standards en vigueur.

Vers le [site internet consacré aux aquifères côtiers en Languedoc-Roussillon](#)

Pour plus d'information : mazouni@cepralmar.org

Bilan et présentations du colloque « Changements globaux, les enjeux pour l'eau »



Colloque organisé par l'agence de l'eau Adour-Garonne à Toulouse le 7 novembre 2007

Trois cents participants venant d'horizons différents ont assisté au colloque «Changements globaux, les enjeux pour l'eau», organisé par l'Agence de l'eau début

novembre à Toulouse.

Le [bilan global du colloque](#) est consultable sur le site de l'agence de l'eau Adour-Garonne.

Le programme de la journée

* Les enjeux dans le contexte européen

Jean François-Poncet, Président du Comité de Bassin

* Evolutions du climat en France au 21e siècle et impacts sur l'hydrologie du bassin Adour-Garonne

Laurent Terray, CERFACS et Eric Martin, CNRM

* Réchauffement climatique et agriculture du Sud-Ouest

Bernard Seguin, INRA Avignon

* Changements climatiques, poissons migrateurs et milieux estuariens

Eric Rochard, CEMAGREF de Bordeaux

* Stratégie du ministère de l'Ecologie et bassins versants pilotes

Emmanuel Vernier, Direction de l'eau, MEDAD

* Impacts du changement climatique sur l'estuaire de la Gironde et prospective à moyen terme

Jérôme Baron, SMIDDEST

* Contexte national et projections de population en Adour-Garonne d'ici 2030

Renan Duthion, INSEE Midi-Pyrénées

* **SAGE nappes profondes de Gironde : évolutions des populations et des besoins en eau**
Bruno de Grissac, SMEGREG

* **Hydroélectricité, recherche d'équilibre entre les politiques de l'eau et de l'énergie**
Aline Comeau, Agence de l'Eau

* **Impact sur les ressources en eau du développement des biocarburants d'ici 2030**
Hubert Kieken, IDDRI-CLIP

* **Quels impacts potentiels de ces changements sur Adour-Garonne ? Quelles pistes d'adaptation ? Quels axes de travail pour le bassin ?**
Yann Laurans, Service Public 2000

Télécharger [l'ensemble des présentations du colloque](#)

Télécharger le [dossier de presse du colloque](#)

REGLEMENTATION ET FINANCEMENTS

REGLEMENTATION

Le comité de bassin Rhône-Méditerranée a adopté le projet de SDAGE le 13 décembre 2007



Le comité de bassin a adopté le jeudi 13 décembre, le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, Sdage, du bassin Rhône Méditerranée, pour les années 2010 à 2015. Le document adopté est un projet qui va être soumis à l'avis du public d'avril à octobre 2008, puis à celui des assemblées départementales et régionales, aux organismes consulaires, aux commissions locales de l'eau, aux comités de rivière, baie, nappes. Il reviendra au comité de bassin de modifier le projet en fonction des avis recueillis et d'adopter le Sdage du bassin Rhône Méditerranée courant 2009.

Le SDAGE, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive Cadre européenne sur l'Eau, est le document de référence pour la gestion de l'eau du bassin Rhône-Méditerranée pour 2010-2015.

Il contient : des orientations fondamentales, des objectifs environnementaux par masse d'eau et les dispositions pour répondre à ces objectifs ; ces dispositions étant opposables aux décisions administratives dans le domaine de l'eau ainsi qu'aux PLU et SCOT.

Le SDAGE est accompagné d'un programme de mesures concrètes et localisées.

Télécharger la dernière version du [projet de SDAGE et du programme de mesures](#)

Télécharger le [dossier de presse synthétisant les informations sur le SDAGE](#)

Dispositif de gestion des sites Natura 2000



Circulaire du 21 novembre 2007

Le ministère de l'Écologie a envoyé aux préfets de département une circulaire relative à la gestion des sites Natura 2000, en date du 21 novembre 2007. Cette circulaire actualise la circulaire du 24 décembre 2004.

Ce texte explique les procédures de cofinancement par le FEADER (fonds européen agricole pour le développement rural) de l'élaboration des DOCOB, de l'animation sur les sites Natura 2000 ainsi que des contrats Natura 2000 dont le MEDD a la charge (non agricoles).

Cette circulaire précise également les conditions d'éligibilité des mesures de gestion Vous trouverez notamment en Annexe I la liste actualisée des actions financées comprenant maintenant les mesures de gestion pour les milieux non agricoles et non forestiers.

[Télécharger la circulaire et les différents documents qui y sont annexés](#) (au format .zip)

FINANCEMENTS

Retours du séminaire sur les mesures territoriales du Fonds Européen pour la Pêche



Sète les 22 et 23 octobre 2007

Le comité de bassin a adopté le jeudi 13 décembre, le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, Sdage, du bassin Rhône Méditerranée, pour les années 2010 à 2015. Le document adopté est un projet qui va être soumis à l'avis du public d'avril à octobre 2008, puis à celui des assemblées départementales et régionales, aux organismes consulaires, aux commissions locales de l'eau, aux comités de rivière, baie, nappes. Il reviendra au comité de bassin de modifier le projet en fonction des avis recueillis et d'adopter le Sdage du bassin Rhône Méditerranée courant 2009.

Télécharger les présentations faites lors du séminaire à Sète (rubrique : « **mesures territoriales du FEP** »)

Un appel à projet va être lancé au printemps 2008 ; vous pouvez vous rapprocher du CNASEA qui est chargé d'appuyer le montage de projets en leur renvoyant notamment le formulaire ci-après.

Contact : julia.jordan@cnasea.fr

Télécharger le formulaire de déclaration d'intérêt pour la mise en œuvre de l'axe 4 du FEP sur votre territoire (format .doc)

Appel à projet 2008 de la Fondation Nature et Découvertes



« Sur terre comme en mer, agissons ensemble pour la biodiversité. »

Il s'agit du 4e appel à projets de la Fondation Nature & Découvertes. Son objectif est d'offrir aux associations des moyens pour se mobiliser et trouver des solutions concrètes et positives pour répondre aux enjeux posés par l'érosion de la biodiversité de notre planète.

La Fondation souhaite privilégier les actions concrètes qui impliquent le grand public, individuellement et collectivement, dans la protection de leur environnement proche.

Prochaines **dates limite** de dépôt des dossiers : 15 février et 14 août 2008

[Plus d'informations](#)

[Télécharger l'appel à projets](#)

PUBLICATIONS

Zones humides n°22



« Ouvrages et rapports » et « Textes et jurisprudences »

Les numéros **22** de **Zones humides**, « **Textes et jurisprudences** » et « **ouvrages et rapports** » viennent de sortir

A noter dans « Ouvrages et rapports » la présentation du Catalogue régional des mesures de gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire Type lagunes littorales et du Bilan de la loi Littoral et des mesures en faveur du littoral.

A noter dans « Textes et jurisprudences » la présentation de

la directive européenne relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation et un point sur l'avancée des textes de publication de la loi DTR sur les zones humides.

[Télécharger ZH n°22 Textes et jurisprudences](#)

[Télécharger ZH n°22 Ouvrages et rapports](#)

Etat 2000 et évolution 1990-2000 des zones humides d'importance majeure



Ximenès M.C., Fouque C., Barnaud G.

Document technique Institut français de l'environnement - Muséum national d'histoire naturelle - Office national de la chasse et de la faune sauvage - Fédération nationale des chasseurs
2007
Ifen. 136 p. + annexes

Le rapport de l'Instance d'évaluation sur les zones humides publié en 1994 présentait les résultats d'une enquête sur l'évolution des zones humides de France métropolitaine entre 1960 et 1990, et proposait des recommandations pour un programme d'action interministériel. Le Plan national d'action pour les zones humides, adopté en 1995, comportait l'instauration d'un Observatoire national des zones humides (ONZH) pour caractériser ces milieux et suivre leur évolution.

Il est apparu important de renouveler l'exercice pour faire le point sur la décennie 1990-2000. Ainsi, au plan des objectifs et de la méthode, l'exercice se situe dans la continuité de l'évaluation précédente, réalisée par le bureau d'étude Asca (Liederman et Mermet, 1994) et connue sous le nom de rapport Bernard (1994), qui couvrait deux périodes 1960-1980 et 1980-1990. L'étude porte sur les zones humides d'importance majeure de l'ONZH. Elle vise à examiner leur état en 2000 et leur évolution entre 1990 et 2000, l'accent étant mis sur les activités humaines présentes ainsi que sur leur situation du point de vue hydrologique et des espèces proliférantes.

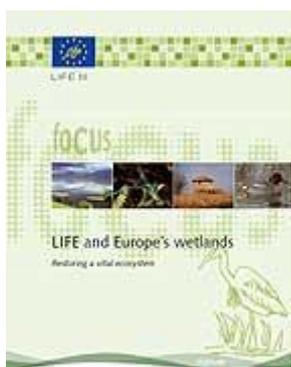
Ce document présente et met en perspective les résultats de l'enquête sur les zones humides d'importance majeure de l'ONZH.

[Télécharger le document](#)

Un **condensé du document** est paru dans le **4 pages de l'IFEN n° 122** de décembre 2007

[Télécharger le 4 pages](#)

Les programmes LIFE concernant les zones humides



Une brochure de la Commission Européenne, 2007

La Commission Européenne présente un aperçu de certains programmes LIFE III qui ont porté sur des projets de conservation des zones humides.

Depuis le lancement des programmes LIFE, **120 projets** relatifs aux zones humides ont été financés. La brochure présente les projets qui sont directement ciblés sur les écosystèmes des zones humides au sein du réseau Natura 2000.

Une partie de la brochure est notamment ciblée sur les zones humides côtières avec un zoom sur le projet LIFE EDEN porté par le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée. Une autre partie de la brochure est spécifique aux zones humides méditerranéennes avec un zoom sur le LIFE mares temporaires porté par la station biologique de la Tour du Valat.

[Télécharger la brochure](#)

[Visiter le site des programmes LIFE](#)

Lettre d'information du séminaire « Natura 2000 et la labellisation »



Suites de la réunion de réflexion tenue le 12 décembre 2006 à Montpellier

Dans la lettre des lagunes d'octobre 2007, nous présentions le compte rendu de ce séminaire. La lettre d'information de la journée est parue.
Un début de réflexion à suivre avec notamment publication prochaine d'une norme internationale
ISO 26000 sur la responsabilité sociétale pour laquelle, la France défend une approche par la concertation et par les enjeux de développement durable. Une approche en phase avec Natura 2000 ...

[Télécharger la lettre d'information](#)

Contact :

Sonia Bertrand
Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon
Tél : 04 67 02 21 28 - Fax : 04 67 58 42 19
Email : cen-lr@wanadoo.fr
Site : www.cenlr.org

LIENS VERS D'AUTRES LETTRES D'INFORMATION



[Le contrat de delta Camargue - Lettre d'information n° 3](#)



[La lettre d'informations IME - novembre 2007](#)



[La lettre du service de la recherche et de la prospective de la D4E](#)



Tourbières-INFOS n°23 - Décembre 2007

Autres réseaux du littoral et des zones humides

Pôle-relais Tourbières

Bulletin documentaire électronique Tourbières-INFOS, inscription auprès de tourbieres-infos@pole-tourbieres.org

Contact : contact@pole-tourbieres.org

Pôle-relais zones humides intérieures

La lettre d'information Au fil de l'eau, inscription auprès de Marine Font

Contact : Marine Font, info-polerelais-zhi@parcs-naturels-regionaux.tm.fr

Pôle-relais Forum des marais atlantiques

La lettre d'information Esc@les en marais atlantiques : http://www.forum-maraisatl.com/archive_escale.html

Contact : Christelle Boucard, cboucard@forum-marais-atl.com

Pôle relais Mares et Mouillères de France

La lettre d'information Au fil des mares : http://www.pole-mares.org/journal_info/journal_info.html

Contact : Olivier Scher, lettrepmares@gmail.com

Groupe d'experts « Zones Humides »

La revue Zones humides Infos, coordonnée par la Société Nationale de Protection de la Nature : http://www.snpp.com/rubrique.php3?id_rubrique=124

La lettre d'information Zones Humides : <http://www.ifen.fr/zonshumides/pages/>

Contact : snpn@wanadoo.fr

Observatoire national des zones humides, IFEN

Page dédiée : <http://www.ifen.fr/acces-thematique/territoire/zones-humides/onzh.html>

La Lettre d'information Le 4 pages de l'IFEN, inscription : <http://www.ifen.fr/outils/transversaux/lettre-d-information/inscription.html>

Contact : Carole Genty, carole.genty@ifen.ecologie.gouv.fr

Groupe d'Histoire des Zones Humides

Site Internet : <http://www.ghzh.fr/accueil/index.php>

Contact : assoc_ghzh@yahoo.fr



Si vous souhaitez ne plus recevoir cette lettre, merci de contacter griot@tourduvalat.org
N'oubliez pas d'aller visiter la [base bibliographique du Pôle Relais Lagunes en ligne](#).

Toutes les [coordonnées des acteurs des lagunes en ligne](#).
Retrouvez toutes les [lettres des lagunes en version PDF en ligne](#).